

DEPARTEMENT DES LANDES
Mairie de
SAINT MARTIN DE HINX

CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DE-HINX
Séance du 25 février 2025 à 19 heures 00
A la salle du Conseil Municipal.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : 11

Absents excusés ayant donné pouvoir : 1

Absents excusés : 2

Date de convocation du Conseil Municipal : 21-02-2025

PROCES-VERBAL SYNTHETIQUE

Présents : Mmes et MM. A. LAPEGUE, L. GIBARU, P. LARD, P. DARRACQ, E. GARAT, E. BRAYELLE, J. SIROT, J-M GARAT, Ph. LIOT, M. VERGEZ, M-D GUIOSE.

Absents excusés ayant donné pouvoir : M. J-Ph BENESSE (pouvoir à Mme E. GARAT),

Absents excusés : Mmes et MM. N. DARTIGUENAVE, V. VAN PEVENAGE.

Secrétaire de séance : Mme L. GIBARU.

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 18/12/2024 :

Approuvé.

Rapporteur : Mr le Maire.

1	<p><u>Délibération :</u> DOMAINE ET PATRIMOINE : aliénation du chemin rural dit n° 7E <i>Rapporteur : Mr le Maire.</i></p>	<p>12 voix POUR 0 CONTRE 0 ABTENTION</p>
2	<p><u>Délibération :</u> DOMAINE ET PATRIMOINE : vente du chemin rural dit n° 7E <i>Rapporteur : Mr le Maire.</i></p>	<p>12 voix POUR 0 CONTRE 0 ABTENTION</p>
3	<p><u>Délibération :</u> DOMAINE ET PATRIMOINE : aliénation du chemin rural de Escade <i>Rapporteur : Mr le Maire.</i></p>	<p>12 voix POUR 0 CONTRE 0 ABTENTION</p>
4	<p><u>Délibération :</u> DOMAINE ET PATRIMOINE : vente du chemin rural de Escade <i>Rapporteur : Mr le Maire.</i></p>	<p>12 voix POUR 0 CONTRE 0 ABTENTION</p>
5	<p><u>Délibération :</u> DOMAINE ET PATRIMOINE : aliénation d'une partie du chemin rural de Grisan <i>Rapporteur : Mr le Maire.</i></p>	<p>12 voix POUR 0 CONTRE 0 ABTENTION</p>
6	<p><u>Délibération :</u> DOMAINE ET PATRIMOINE : vente d'une partie du chemin rural de Grisan <i>Rapporteur : Mr le Maire.</i></p>	<p>12 voix POUR 0 CONTRE 0 ABTENTION</p>
7	<p><u>Délibération</u> DOMAINE ET PATRIMOINE : intégration du lotissement Les Magnolias <i>Rapporteur : M. P. LARD.</i></p>	<p>11 voix POUR 0 CONTRE 0 ABTENTION 1 NE PARTICIPE PAS AU VOTE (Mme GUIOSE)</p>

8	<p><u>Délibération:</u> DOMAINE ET PATRIMOINE : Lotissement les Muriers – autorisation de vente pour cas de force majeure – parcelle cadastrée H1805 <u>Rapporteur:</u> Mr le Maire.</p>	<p>12 voix POUR 0 CONTRE 0 ABTENTION</p>
9	<p><u>Délibération:</u> ENSEIGNEMENT - ENFANCE : avenant au protocole d'accord avec la fédération nationale des Centres Musicaux Ruraux pour l'enseignement de la musique à l'école publique <u>Rapporteur:</u> Mme E. GARAT.</p>	<p>12 voix POUR 0 CONTRE 0 ABTENTION</p>
10	<p><u>Délibération:</u> FINANCES LOCALES : convention de partenariat avec TV LANDES – information locale diffusée sur internet – année 2025 <u>Rapporteur:</u> Mr le Maire.</p>	<p>12 voix POUR 0 CONTRE 0 ABTENTION</p>
11	<p><u>Délibération:</u> FINANCES LOCALES : SYDEC - participation communale – rénovation éclairage de deux cours de tennis - affaire n° 059584 <u>Rapporteur:</u> M. P. LARD.</p>	<p>12 voix POUR 0 CONTRE 0 ABTENTION</p>
12	<p><u>Délibération:</u> FINANCES LOCALES : ouverture par anticipation de crédits budgétaires pour la section d'investissement 2025 <u>Rapporteur:</u> Mr J. SIROT.</p>	<p>12 voix POUR 0 CONTRE 0 ABTENTION</p>
13	<p><u>Délibération:</u> FINANCES LOCALES : demande de subventions pour la réhabilitation du bar du fronton – DETR (Etat), Fonds Vert (Etat) <u>Rapporteur:</u> Mr le Maire.</p>	<p>12 voix POUR 0 CONTRE 0 ABTENTION</p>
14	<p><u>Délibération:</u> : FINANCES LOCALES : demande de subventions pour le remplacement de la pompe à chaleur de l'école maternelle : DSIL (Etat), FIL environnement (MACS) <u>Rapporteur:</u> Mr le Maire.</p>	<p>12 voix POUR 0 CONTRE 0 ABTENTION</p>
15	<p><u>Délibération:</u> FINANCES LOCALES : Demande de subvention FIL pour divers projets <u>Rapporteur:</u> Mr le Maire.</p>	<p>12 voix POUR 0 CONTRE 0 ABTENTION</p>

16	<p><u>Délibération:</u> FINANCES LOCALES: Demande de subvention FIL environnement pour divers projets <u>Rapporteur:</u> Mr le Maire</p>	<p>12 voix POUR 0 CONTRE 0 ABTENTION</p>
17	<p><u>Délibération:</u> PERSONNEL COMMUNAL: création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lie à un accroissement temporaire d'activité <u>Rapporteur:</u> Mr le Maire.</p>	<p>12 voix POUR 0 CONTRE 0 ABTENTION</p>
18	<p><u>Délibération:</u> PERSONNEL COMMUNAL: CDG40 - mandat au Centre de Gestion des landes pour lancer la consultation ayant pour objet de conclure une convention de participation dans le domaine de la sante <u>Rapporteur:</u> Mme L. GIBARU.</p>	<p>12 voix POUR 0 CONTRE 0 ABTENTION</p>
19	<p><u>Délibération:</u> PERSONNEL COMMUNAL: CDG40 – renouvellement de la convention de mise à disposition d'un travailleur social du centre de gestion des landes <u>Rapporteur:</u> Mme L. GIBARU.</p>	<p>12 voix POUR 0 CONTRE 0 ABTENTION</p>
20	<p><u>Délibération:</u> PERSONNEL COMMUNAL: CDG40 – renouvellement de l'adhésion et de la convention au service remplacement du centre de gestion des landes <u>Rapporteur:</u> Mme L. GIBARU.</p>	<p>12 voix POUR 0 CONTRE 0 ABTENTION</p>
21	<p><u>Délibération:</u> DON – solidarité avec la population de Mayotte <u>Rapporteur:</u> Mr le Maire.</p>	<p>12 voix POUR 0 CONTRE 0 ABTENTION</p>
22	<p><u>Délibération:</u> COMMANDE PUBLIQUE – MACS - Convention constitutive d'un groupement de commandes entre la commune de Saint-Martin-de-Hinx et la Communauté de communes MACS et des communes du territoire de MACS l'achat groupé de prestations de services opérés de télécommunications <u>Rapporteur:</u> Mr le Maire.</p>	<p>12 voix POUR 0 CONTRE 0 ABTENTION</p>

Informations et questions diverses :

- 4 personnes souhaiteraient participer au Raid Amazones et demandent l'étude d'une subvention éventuelle (M le Maire).
- Un groupe de personnes a créé une association de type PEÑA, et il souhaite pouvoir réaliser différentes manifestations sur l'année 2025 et participer à l'animation du marché (M le Maire).
- Compte tenu des travaux de voirie (allée du trinquet), une étude est en cours pour l'installation des manèges des fêtes d'été 2025.
- Présentation des subventions demandées pour l'habitat inclusif.
- Augmentation des interventions du SDIS (+25 % à destination des personnes âgées) (M. J.M. GARAT).
- Recensement de la population : 1906 habitants.

Fin de séance : 21 H 20.

A Saint-Martin-de-Hinx, le 26 février 2025

Le Maire,



Alexandre LAPÈGUE.

Le Secrétaire de séance,



Laetitia GIBARU.

